



Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Laboratoire d'Analyse des Politiques de Développement



ACTES DE LA CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE DE DAKAR (CEID)

Améliorer le ciblage des politiques publiques pour une économie solide, inclusive et génératrice d'emplois décent en Afrique

Université Cheikh Anta Diop de Dakar – Sénégal, 2 et 3 mai 2023

IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'ENTREPRENARIAT FÉMININ AU SÉNÉGAL

MAME ASTA GUEYE, Enseignante vacataire, Faculté des Sciences économiques et de Gestion, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

RÉSUMÉ : La crise covid-19 est apparue au Sénégal dans un contexte marqué par le développement de l'entrepreneuriat féminin de survie pratiqué, principalement, dans le secteur informel secteur le plus touché par la pandémie. D'où l'objectif de cet article qui vise à analyser l'impact de la covid sur cet entrepreneuriat féminin au Sénégal. Les statistiques descriptives ont été appliquées sur un échantillon de 99 entreprises informelles dirigées par des femmes. Les résultats révèlent que la pandémie a impacté négativement l'activité des entrepreneures à travers une baisse de leurs productions et de leurs chiffres d'affaires. La raison en est qu'elles s'activent dans des secteurs (commerce de détail service) très touchés par les mesures restrictives. Confrontées aux freins de l'entrepreneuriat féminin (peur du risque, manque de confiance en soi et accès difficile au crédit), la plupart d'entre elles n'ont pas pu faire face à la crise afin de continuer à subvenir aux besoins de leurs familles. Pour lever ces obstacles, des programmes de formation, d'accompagnement et de sensibilisation existants doivent être mis en place afin de permettre aux femmes de passer de l'entrepreneuriat de survie à un entrepreneuriat d'opportunité.

MOTS-CLÉS : Entrepreneuriat féminin, Covid-19, secteur informel, Sénégal

Les idées et opinions exprimées dans les textes publiés dans les actes de la CEID n'engagent que leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'UCAD ou de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

Introduction

L'entrepreneuriat féminin gagne de plus en plus du terrain, en Afrique, du fait de son importance croissante dans l'économie du continent. Il constitue un vecteur essentiel de lutte contre la pauvreté et de réduction du chômage. Selon l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques OCDE (2004), les femmes entrepreneures créent des emplois pour elles-mêmes et pour d'autres, tout en apportant à la société, du fait de leur spécificité, des solutions différentes pour la gestion, l'organisation et le traitement des problèmes des entreprises, ainsi que pour la mise à profit d'opportunités économiques. Le Sénégal s'inscrit dans ce cadre global en matière d'entrepreneuriat féminin. Cependant, à l'instar de la plupart des pays africains, l'entrepreneuriat de ses femmes est plus visible dans le secteur informel. De nombreux problèmes, au niveau de la famille, les motivent à entreprendre. Ces problèmes sont entre autres, un mari qui chôme ou qui décède laissant à la charge des enfants à nourrir, un mariage polygame avec un désengagement du mari vis-à-vis de l'éducation et du bien-être des enfants, une faible pension de retraite du mari qui ne permet pas de couvrir toutes les charges familiales, un divorce avec des enfants à nourrir et à entretenir etc. La principale difficulté à laquelle elles sont confrontées demeure l'accès au crédit (Simen et Diouf, 2013). Elles ont recours à l'épargne personnelle, aux tontines et à l'aide des parents ou amis, pour financer leurs activités entrepreneuriales.

C'est dans ce contexte, marqué par la débrouillardise des femmes, qu'est apparue la crise covid 19, le 02 mars 2020 au Sénégal, au cours de laquelle plusieurs mesures ont été prises, de manière graduelle, par l'Etat sénégalais : fermeture des frontières des écoles et des lieux de cultes, interdiction des rassemblements, instauration d'un état d'urgence assorti d'un couvre-feu, interdiction des déplacements interurbains et fermeture des marchés (Sène, 2021). Les secteurs de l'économie les plus touchés par ces mesures, d'après les études du cabinet d'audit et de conseil Grant Thornton (2020), sont l'hébergement, la restauration, le transport et le commerce avec des pertes de recettes importantes soit 96 milliards de FCFA pour la restauration et les hôtels, 56.8 milliards pour le transport et 50 milliards pour le commerce. Le ralentissement des activités s'est traduit par l'accroissement du taux de chômage entraînant une baisse de revenu qui par ricochet, entraîne une augmentation du nombre de personnes pauvres (Dramani, (2019). Selon Maisonnave et Cabral, (2020), le secteur informel est davantage touché que le secteur formel dont certaines entreprises bénéficient de l'augmentation de la demande étrangère pour certains produits agricoles. Les entreprises informelles ont été impactées à travers une cessation ou baisse des activités, des difficultés d'approvisionnement et une baisse de la demande (Organisation Internationale du Travail OIT, 2020). Les mesures prises pour limiter la propagation du virus ont entraîné la baisse du chiffre d'affaires des entreprises informelles d'après Sène (2021). A Dakar, ces mesures ont entraîné des pertes de recettes chez les entrepreneurs du secteur informel de l'alimentaire composés de commerçants, de transformateurs et de restaurateurs (Diallo et Ndongo, 2022).

Par ailleurs, les femmes, par rapport aux hommes, ont subi différemment les effets négatifs de la crise (Diombera, 2021). En effet, elles sont les plus exposées car elles gagnent généralement moins que ceux-ci, épargnent moins, travaillent le plus souvent dans le secteur informel et vivent près du seuil de la pauvreté. Toutefois l'impact de la crise sur les entreprises qu'elles dirigent a été très peu pris en considération à travers les recherches. Et pourtant, elles jouent un rôle très important dans le secteur informel. A preuve, en 2017, elles ont contribué à hauteur de 1 222,1 milliards de FCFA, à la richesse créée dans le secteur informel non agricole soit 45,3% de la valeur ajoutée globale de l'informel non agricole d'après l'Agence nationale de la statistique et de la Démographie ANSD (2022). Sous ces rapports, le présent article vise à analyser l'impact de la crise covid-19 sur l'entrepreneuriat féminin au Sénégal afin d'évaluer l'efficacité des stratégies qu'utilisent les femmes entrepreneures du secteur informel pour s'adapter à la crise.

L'intérêt de cette recherche provient de sa capacité à combler un vide théorique, car à notre connaissance il n'existe pas encore d'études scientifiques réalisées au Sénégal sur l'impact de la crise covid-19 sur l'entrepreneuriat des femmes. La plupart des recherches se sont penchées sur les entreprises informelles sans spécificité de genre.

1. Cadre théorique

1.1 Entrepreneuriat féminin dans les pays en voie de développement

Les premières recherches sur l'entrepreneuriat étaient d'abord consacrées aux hommes entrepreneurs avant d'être élargies pour y inclure le cas particulier des femmes (Hien, 2022). Les auteurs se sont intéressés à l'entrepreneuriat féminin vers les années 70 aux États unis, en Angleterre et dans les pays de l'OCDE. Dès lors, en essayant de comprendre les motivations entrepreneuriales des femmes, beaucoup de chercheurs ont abouti à l'approche « push and pull » (Shapiro et Sokol, 1982 ; Reynolds et al. 2001, 2002 ; Hughes, 2003 ; Hessel et al. 2008 ; Kanté et Diabaté, 2020, etc....). Cette approche distingue deux types de motivations entrepreneuriales : « l'entrepreneuriat par nécessité » et « l'entrepreneuriat par opportunité ». Selon l'approche « push », une personne entreprend parce qu'elle considère l'entrepreneuriat comme une nécessité. Cette personne peut être motivée par des facteurs « négatifs » à son environnement comme le chômage, l'insatisfaction au travail, des problèmes au niveau de la famille, etc. Selon l'approche « pull », une personne va entreprendre parce qu'elle considère l'entrepreneuriat comme une opportunité. Elle est motivée par des facteurs « positifs » à son environnement comme le besoin d'indépendance, d'autonomie financière, la mise en pratique des connaissances acquises, etc.

En Afrique, à l'instar de la plupart des pays en développement, les femmes pratiquent l'entrepreneuriat de nécessité. Ce qui justifie leur présence massive dans le secteur informel. A cet effet, le profil de la femme entrepreneure en Afrique a été décrit dans de nombreuses recherches.

Selon Dolo et al (2022), l'aventure entrepreneuriale des femmes maliennes s'inscrit majoritairement dans une stratégie de survie. Elles conçoivent l'entrepreneuriat comme une activité annexe qui permet de couvrir les petites dépenses familiales et sont principalement présentes dans les activités informelles de fin de chaîne de valeur (transformation des aliments pour la vente dans la rue, les marchés, etc.). Le savoir-faire qu'elles disposent est acquis majoritairement par les apprentissages informels sur le tas et par la transmission « Mère-Fille » avec le soutien marital et familial tant financier que moral. En Mauritanie, le premier motif d'engagement des femmes dans le secteur informel reste la nécessité économique en vue de réduire la pauvreté et le souhait de faire face aux besoins de la famille (Programme des Nations Unies pour le Développement PNUD, 2022). En Côte d'Ivoire l'entrepreneuriat féminin à domicile est pratiqué par les femmes afin de concilier la vie familiale et la vie professionnelles. Cette activité à domicile constitue un aspect de l'entrepreneuriat informel. (Kone 2021). Au Sénégal Simen et Diouf (2013) considèrent que les femmes pratiquent l'entrepreneuriat de nécessité dans le secteur informel, elles se lancent ainsi dans des projets de petites entreprises afin de subvenir aux besoins de la famille. Leur niveau de scolarisation n'est pas élevé et leur âge dépasse les trente ans

Dia et al (2017) ont défini l'entrepreneure dans le secteur informel comme « la femme qui exerce seule ou avec d'autres femmes une activité génératrice de revenus, menée hors du cadre réglementaire officiel, qui utilise peu de capitaux, de technologies et de compétences, tout en étant peu qualifiée et très éloignée des réseaux professionnels caractérisant le secteur formel. Cette femme opère le plus souvent dans sa maison, sur un marché local, avec un faible profit et fait face à une forte concurrence sur un secteur surpeuplé et facile d'accès. Elle exerce l'activité entrepreneuriale pour assurer la subsistance de ses enfants et de sa famille. L'activité en question est liée au domaine domestique (commerce alimentaire, produits agricoles, objets d'artisanat, vêtements, produits cosmétiques, petits mobiliers etc.) et est une

réponse aux exigences de la société par rapport au statut de la femme, à la concurrence entre femmes et à une rivalité dans le paraître ».

1.2 Définitions secteur informel

Le concept de secteur informel a fait son apparition dans la théorie économique avec les premiers travaux du programme mondial de l'emploi entrepris par le Bureau International du Travail (BIT) au début des années 70. Le rapport issu de ces travaux propose une définition multicritère du secteur informel basée sur sept caractéristiques qui permettaient de distinguer le secteur informel du secteur formel :

- Facilité d'accès à l'activité.
- Utilisation des ressources locales
- Propriété familiale de l'entreprise
- Echelle d'activité réduite
- Usage de techniques qui privilégient le recours à la main d'œuvre.
- Qualification acquise hors du système officiel de formation.
- Marchés concurrentiels et sans réglementation.

Depuis lors, plusieurs définitions multicritères ont été proposées. La petite échelle des activités, le faible niveau de technologie et d'organisation (souvent saisi par l'absence de comptabilité) et le non enregistrement sont communs à la plupart d'entre elles. L'absence de barrière à l'entrée en liaison avec le faible coût de création des emplois est aussi fréquemment évoquée (Rey, 1992). Au Sénégal trois définitions basées sur des critères permettent de distinguer le secteur formel du secteur informel :

- Selon l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), la tenue de comptabilité formelle selon le Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA) ou un système de comptabilité harmonisé autre que le SYSCOA représente le seul critère opérationnel pour définir le caractère formel des entreprises.
- Par contre le BIT retient une combinaison de critères basée sur la tenue d'une comptabilité ou l'enregistrement de l'activité au Numéro d'Identification National des Entreprises et des Associations (NINEA) ou au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM).
- La définition proposée par Benjamin et Mbaye (2012) semble plus complète car elle considère six critères pour qualifier une entreprise de formelle et distingue deux catégories d'entreprises informelles : le gros informel et le petit informel (voir tableau 1)

Tableau 1 : Les entreprises et les critères de la « formalité »

	Formel	Gros informel	Petit informel
Paiement régulier de l'impôt sur le revenu	Oui	Quelques fois	Très rarement
Tenue d'une comptabilité honnête	Oui	Non	Très rarement
Enregistrement	Oui	Oui	Quelques fois
Chiffre d'affaires supérieur à 50millions	Oui	Oui	Non
Local fixe	Oui	Oui	Non
Eligibilité pour les prêts bancaire	Oui	Oui	Non

Source : N. Benjamin et A. Mbaye, Les entreprises informelles de l'Afrique de l'ouest francophone. Taille, productivité et institutions, Collection L'Afrique en Développement, 2012.

Les entreprises du gros informel semblent formelles à la lecture des critères. Elles emploient plusieurs personnes et sont bien connues des administrations fiscales mais payent un impôt sur une assiette sous-évaluée. Les entreprises du petit informel par contre, sont de petites tailles et l'auto-emploi y est prédominant. La plupart d'entre elles sont enregistrées, en général auprès des municipalités et du

ministère du Commerce, mais rarement auprès des autorités fiscales. Le niveau d'éducation est généralement faible, avec une participation relativement élevée (mais toujours faible en termes absolus) des femmes. Ces entreprises sont pour la plupart concentrées dans les secteurs tels que le commerce, l'artisanat, le transport, et le marché de vêtements neufs et d'occasion. (Thiam,2018)

2. Methodologies

2.1 Source des données

Les données utilisées, dans cette étude, ont été extraites de la base principale de l'enquête de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) effectuée au courant des mois de juin et août 2020 sur *l'impact de la COVID-19 sur les unités du secteur informel 2020*. Elles concernent 99 unités de productions informelles, appartenant à des femmes, tirées sur un échantillon représentatif au niveau national de 785 unités de production Informelle (UPI) identifiées et confirmées dans l'ERI-ESI 2017 (Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel). Cette enquête de l'ANSD permet d'identifier les principaux canaux par lesquels la pandémie affecte les unités de production informelles, d'apprécier l'impact de la pandémie sur le chiffre d'affaires des unités de production informelles ; et enfin d'évaluer les différentes stratégies d'adaptation et de survie des unités de production informelles face aux conséquences de la pandémie. Toutes les activités économiques du secteur informel au Sénégal ont été couvertes par l'enquête et dans des domaines aussi variés que les informations de base des unités, la production, les ventes et l'emploi, la situation des dépenses et charges, les aides, l'assistance et les perspectives.

2.2 Méthode d'analyse des données

Les données de l'enquête sur les unités de production informelles dirigées par des femmes concernent onze des quatorze régions du Sénégal. Seules les régions de Tambacounda, Kédougou et Matam n'ont pas été couvertes. Les statistiques descriptives avec le logiciel SPSS ont permis de traiter des données.

3. Résultats

3.1 Les caractéristiques sociodémographiques des femmes entrepreneures du secteur informel

3.1.1 L'âge des femmes entrepreneures

Ces résultats montrent que la majorité des femmes entrepreneures de notre échantillon sont âgées de plus de trente ans : 76,7% des femmes entrepreneures ont un âge compris entre 36 et 55 ans. La plupart de ces femmes se trouve dans la classe d'âge 46-55ans. Celles ayant moins de 25 ans représentent 1% et 23,2% ont plus 55 ans. (Voir Tableau 2)

Tableau 2 : Classe d'âge des femmes entrepreneurs

Age	Nombre	Pourcentage
Moins de 25 ans	1	1,0
25-35 ans	22	22,2
36-45 ans	23	23,2
46-55 ans	30	30,3
Plus de 55 ans	23	23,2
Total	99	100,0

Source ANSD 2020, calcul de l'auteur

3.1.2 Niveau d'instruction des entrepreneures

Le capital humain est considéré comme l'un des facteurs déterminants de la productivité. Il ressort des résultats que le niveau d'instruction n'est pas assez élevé dans l'ensemble : 41,4% des entrepreneures de

notre échantillon ne sont pas instruites, les 58,6% restant ont atteint les niveaux d'instruction suivants : Primaire (30,3%), Moyen (7,1%), Secondaire (7,1%), Supérieur (4%), alphabétisée en arabe (8,1%) et alphabétisée en langues nationales (2%) (Voir Tableau3).

Tableau 3 : Niveau d'instruction des femmes entrepreneurs

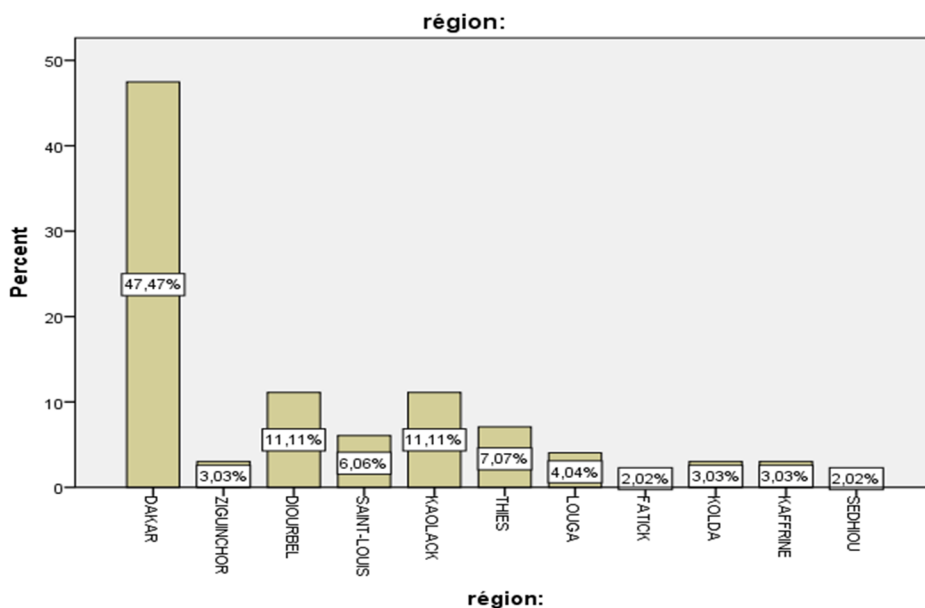
Niveau d'instruction	Nombre	Pourcentage
Non instruit	41	41,4
Primaire (complet ou incomplet)	30	30,3
Moyen (complet ou incomplet)	7	7,1
Secondaire (complet ou incomplet)	7	7,1
Supérieur (complet ou incomplet)	4	4,0
Alphabétisé en arabe	8	8,1
Alphabétisé en langues nationales	2	2,0
Total	99	100,0

Source ANSD 2020, calcul de l'auteur

3.1.3 Les caractéristiques des entreprises enquêtées :

L'analyse de la structure selon le milieu de résidence montre que la part des entreprises informelles dirigées par les femmes est plus importante dans les régions de Dakar (47,47%), Diourbel (11,11%), et Kaolack (11,1%). Comparées aux autres régions, ces entreprises sont peu présentes dans les régions de Fatick (2,02%) et de Sédhiou (2,02%) (Voir Graphique 1)

Graphique 1 : Répartition en (%) des entreprises informelles par région



Ces entreprises, composées de micro entreprises (87,88%), de Petites entreprises (7,07%) et de moyennes entreprises (5,05%) ne disposent pour la majorité (80, 8%) ni de NINEA ni de RCCM. Seules douze entreprises ont été immatriculées à la fois au NINEA et au RCCM, une seule unité a été immatriculée au NINEA et six au RCCM. Elles sont dans le petit informel si on tient en compte de la définition du secteur informel donnée par Benjamin et Mbaye (2012). Par ailleurs 48 % des entreprises disposent de travailleurs.

3.1.4 Activités des entreprises informelles

Les unités de production informelles appartenant aux femmes de notre échantillon exercent essentiellement leurs activités dans le commerce de détail (66,66%). Celles s'activant dans le secteur des services constituent 14,14%. Ce secteur est composé majoritairement des activités de coiffure et de beauté, de restauration et de finance. L'agriculture et les activités de fabrication (Fabrication de corps gras et végétal, de structure métallique citerne et d'habillement) représentent respectivement 5,05% et 9,09%. Le reste représente les UPI sans activités fixes (voir Tableau 4).

Tableau 4: Secteur d'activité des entreprises

Secteur d'activité	Nombre	Pourcentage
Agriculture	5	5,05
Commerce (de détail)	66	66,66
Services	14	14,14
Activités de fabrication	9	9,09
Néant	5	5,05
Total	99	100

Source ANSD 2020, calcul de l'auteur

3.1.5 Lieu d'exercice des activités des

Les résultats révèlent que 60,6% des entreprises exercent leurs activités dans des locaux : boutique/Kiosque, domicile, magasin, atelier, restaurant et bureau. 30,30% des activités sont pratiquées dans des étales et 2,02% dans des plantations. Les entreprises ne disposant pas de locaux représentent 7 %. (Tableau 5).

Tableau 5 : Disponibilité de local des UPI pour leur activité (%)

Locaux	Nombre	Pourcentage
Étale	30	30,3
Boutique/kiosque	21	21,21
Domicile	14	14,14
Magasin	12	12,12
Atelier	9	9,09
Sans local	7	7,07
Restaurant	2	2,02
Bureau	2	2,02
Plantation/champ	2	2,02
Total	99	99,99

Source ANSD 2020, calcul de l'auteur

3.2 Impact de la crise Covid 19 sur les entreprises des femmes du secteur informel

3.2.1 L'impact de la crise sur la situation des entreprises informelles

Avec la pandémie 21% des entreprises de notre échantillon ont dû fermer de manière temporaire ou définitive. Les raisons de ces fermetures sont dues à 42, 86 aux restrictions liées à la covid surtout dans les secteurs exigeant un contact avec le client tels que le commerce de détail, la coiffure/beauté, la fabrication d'article d'habillement et la restauration. Les problèmes de financement ont été à l'origine de 21,81% des fermetures. Enfin, les difficultés d'écoulement des produits représentent 14, 28% des causes de fermetures, exclusivement dans le secteur du commerce de détail (Voir tableau 6).

Tableau 6 : Cause des fermetures des entreprises

Causes en cas de fermeture	Fréquence de citation en %
Problèmes de financement	21,81%
Restrictions liées à la COVID-19	42,86%
Difficultés d'écoulement des produits	14,28%

Source ANSD 2020, calcul de l'auteur

3.2.2 Impact sur l'approvisionnement en matières premières et l'écoulement des produits

Sur les 76 entrepreneures interrogées sur l'approvisionnement 26 ont répondu d'être confrontées à des difficultés pour s'approvisionner en matières premières (agriculteurs et fabricants) ou en produits à commercialiser (commerçants). Par la même occasion 12 de ces entreprises ont été confrontées à des coûts de transports élevés. La fréquentation de la clientèle a baissé pour plus de la moitié des entreprises soit pour 61 entreprises.

3.2.3 Impact de la crise sur la production

Depuis le début de la pandémie, 97% des entreprises enquêtées ont connu une baisse de leur production. 50% de ces entreprises ont baissé leur production de 25 à 75%. Les entreprises s'activant dans le commerce ont été les plus touchées par ces baisses, suivi celles des services. Cependant une seule entreprise s'activant dans le commerce de détail en textile a connu une hausse entre 25 et 50% de sa production (Voir tableau 7).

Tableau 7 : Evolution de la production des entreprises informelles

Proportion d'évolution de la production	Evolution de la production depuis Mars 2020		
	A la baisse	A la hausse	Total
Entre 25% et 50%	11	1	13
Entre 50% et 75%	25	0	25
Moins de 25%	28	0	28
Plus de 75%	8	0	8
Total	72	1	73

Source ANSD 2020, calcul de l'auteur

3.2.4 Impact de la crise covid 19 sur le Chiffre d'affaires

Tout comme la production, les chiffres d'affaires ou ventes ont, également, été revues à la baisse pour 67 entreprises informelles alors qu'une entreprise s'activant dans l'agriculture a connu une hausse de ses ventes (Voir tableau 8).

Tableau 8 : Evolution des ventes ou chiffre d'affaires

Proportion d'évolution ventes	Evolution des ventes depuis mars 2020		
	A la baisse	A la hausse	Total
Entre 25% et 50%	9	0	9
Entre 50% et 75%	23	1	24
Moins de 25%	29	0	29
Plus de 75%	6	0	6
Total	67	1	68

Source ANSD 2020, calcul de l'auteur

3.2.5 Impact de la crise sur le paiement des charges

Avant la covid 19 la majorité des entreprises enquêtées assuraient le paiement régulier de leurs charges. Ainsi 80,80% des entreprises enquêtées payaient régulièrement les achats de matières premières. De même, les charges incompressibles (eau, loyer, électricité) et celles liées à la productions (salaire et transport) étaient payer de façon régulière (Voir tableau 9)

Tableau 9 : Paiement réguliers des charges avant covid 19

Charges	Nombre	Pourcentage
Achat de matières premières	80	80,80%
Loyer	41	41,41%
Électricité	39	39,39%
Salaire	36	36,36%
Eau	18	18,18%
Transport	36	36,36%

Source ANSD 2020, calcul de l'auteur

Avec l'arrivé de la covid au Sénégal, depuis mars 2020 beaucoup de ces entreprises ne pouvaient plus assurer le paiement des charges. Ainsi, 68,75% des entreprises informelles ne pouvaient plus acheter leurs matières premières et 58,53% ont eu des difficultés pour payer leur loyer. Le paiement de l'électricité et de l'eau est devenu difficile respectivement pour 46,15% et 22,22% des entreprises. Pour 47,22% des entreprises le paiement des salaires n'est plus assuré. Les charges liées au transport sont devenues lourdes pour 72,22% des entreprises. (Voir tableau 10)

Tableau 10 : Difficultés liées au paiement des charges avec la covid

Charges	Nombre	Pourcentage
Achat de matières premières	55	68,75%
Loyer	24	58,53%
Électricité	18	46,15%
Salaire	17	47,22%
Eau	4	22,22%
Transport	26	72,22%

Source ANSD 2020, calcul de l'auteur

3.3 Stratégie mises en place par les entreprises pour s'adapter à la crise

La pandémie de la covid est survenue soudainement dans le monde et l'absence de stratégies préventives à ce type de crise a poussé les entrepreneures à développer des stratégies d'adaptation afin de maintenir leur fonctionnement et à préserver les emplois. D'après les résultats de l'enquête, les stratégies d'adaptations les plus utilisées par les femmes entrepreneures de notre échantillon sont la réduction des charges et l'arrêt momentané des activités. Ensuite nous avons la diversification des produits, la sollicitation de prêts, le changement d'activité, la sollicitation d'aide et le renforcement de la proximité avec le client (Voir tableau 11).

Tableau 11 : Stratégies d'adaptation à la crise covid

Stratégie d'adaptation	Nombre	Pourcentage
Réduire les charges	40	51,28%
Arrêt momentané	22	28,20%
Diversifier les produits	10	12,82%
Solliciter un prêt	9	11,54%
Changer d'activité	5	6,41%
Solliciter de l'aide	4	5,13%
Renforcer la proximité avec les clients	4	5,13%

Source ANSD 2020, calcul de l'auteur

4. Discussion des résultats

4.1 Impact de la covid-19 sur les entreprises informelles dirigées par les femmes

Les résultats de cette étude montrent que la covid 19 a impacté négativement les activités de la quasi-totalité des femmes entrepreneures de notre échantillon. Ceci peut s'expliquer par le fait que la plupart d'entre elles exercent leurs activités dans des secteurs qui exigent un contact physique avec le client tels que le commerce de détail (66,66%) et les services (14%) alors que les mesures prises par le gouvernement pour limiter l'évolution du virus exigent une distanciation des personnes. Manolova et al (2020) soutiennent, dans ce sens que la crise covid a affecté de manière disproportionnée les femmes entrepreneures parce que les secteurs dans lesquels elles exercent leurs activités (commerce de gros ou de détail, éducation, services sociaux, etc.) présentent des barrières à l'entrée plus faibles, dépendent fortement des consommateurs, sont extrêmement compétitifs et sont donc plus touchés par la récession.

Parmi les effets négatifs de cette crise nous avons la fermeture temporaire ou définitive de 21 entreprises informelles de notre échantillon causée principalement par les restrictions liées à la covid-19. A cela s'ajoute les difficultés d'approvisionnement en matières premières /produits à commercialiser pour 26 entreprises informelles de notre échantillon à cause notamment de l'arrêt des transports interurbains qui a engendré une augmentation des coûts de transport (faible disponibilité des véhicules, alourdissement des procédures administratives aux points de contrôle à la sortie des villes) et une raréfaction de certains types de marchandises. Toutefois, la principale contrainte des femmes entrepreneures du secteur informel de notre étude demeure la baisse de la fréquentation de la clientèle. Cette baisse de fréquentation s'est traduite pour beaucoup d'entreprises du secteur informel par des stocks de marchandises ou de produits invendus Organisation Internationale du Travail (OIT,2020).

Avec l'effet conjugué de la rareté de la clientèle et des difficultés d'approvisionnement la production a baissé pour plus de la moitié des entreprises informelles conformément aux résultats de Bénis et Oudda

(2020) qui affirment que face à cette crise conjoncturelle, les entreprises marocaines en activité ont dû voir leur production baisser afin de s'adapter aux conditions imposées par cette crise sanitaire. De même les chiffres d'affaires ont été revus à la baisse compte tenu de la baisse de la demande des clients, qui, fragilisés par la restriction des heures et lieux de travail et de déplacement, ont subi de fortes chutes de leur pouvoir d'achat.

Ces baisses au niveau de la production et des chiffres d'affaires ont ralenti l'activité des femmes entrepreneures qui déclarent avoir des difficultés pour couvrir les charges courantes (eau, électricité et loyer) et celles liées à la production (achat de matières premières, salaire et transport).

4.2 Efficacité des stratégies d'adaptation utilisées

Pour faire face aux vulnérabilités liées à la crise, les stratégies les plus utilisées par les entrepreneures de notre échantillon sont la réduction des charges (matières premières et salaires) et l'arrêt momentané des activités. Selon Mounir et Ghiffi (2020), la réduction des coûts est la stratégie qui a prédominé chez les très petites entreprises pendant la covid 19 afin de faire face à la crise de liquidité et assurer la pérennité des entreprises. Cette stratégie, largement observable en période de crise, peut aider les entreprises à survivre à une crise à court terme mais en long terme, surtout lorsqu'une crise dure plus longtemps, elle peut conduire à une érosion des précieuses ressources (Ndofor et al ,2013 cités par Wenzel et al ,2020). La réduction des coûts entraîne une baisse de la production et des ventes, ceci peut vulnérabiliser davantage les femmes du secteur informelle qui entreprennent afin de subvenir aux besoins de la famille.

Wenzel et al (2020) indiquent que le fait de persévérer et d'innover sont des stratégies potentiellement efficaces pour répondre à la crise à moyen et long terme. La persévérance selon eux concerne les mesures visant à soutenir les activités commerciales d'une entreprise en réponse à une crise alors que l'innovation peut être perçue comme la réalisation d'un renouveau stratégique en réponse de la crise.

La diversification des produits et la sollicitation de prêts sont des stratégies de persévérance. Elles ne sont pas très utilisées par les femmes de notre échantillon.

La stratégie d'innovation correspond au changement d'activité. Cette stratégie ouvre de nouvelles opportunités mais demandent beaucoup de risques. Or, les femmes entrepreneures se distinguent de leurs homologues masculins par la peur du risque et un manque de confiance en soi (Boring, 2016).

L'OIT (2020) a recensé dans son document « *Résilience socio-économique face à la COVID-19 Sénégal : Histoire de vie des femmes sénégalaise* » des exemples de femmes sénégalaises du secteur informelles qui ont utilisé les stratégies de persévérances et d'innovation pour transformer les difficultés de la crise en opportunité. Nous allons citer deux de ces récits qui pourront servir d'exemple pour les entrepreneures.

La première est une femme entrepreneure, analphabète qui s'activait dans le tannage artisanal de peau. Elle nourrissait sa famille grâce aux revenus générés par la vente de cuir. Mais avec la covid elle ne pouvait plus écouler ses cuirs faute de clients. En effet Avec, le programme d'appui à la formalisation de l'économie informelle, réalisé dans le cadre du partenariat UNSAS-BIT, elle avait bénéficié à des sessions d'alphabétisation, de gestion organisation, sécurité-santé au travail, entrepreneuriat, leadership. Elle avait aussi suivi le procédé de transformation des déchets de la tannerie en compost. Elles se mit à produire des composts qu'elle utilisait d'abord pour son potager avant de les vendre aux maraichers. Par la suite elle s'est lancée dans le maraichage. Les revenus issus de ces nouvelles activités lui ont permis de continuer à nourrir sa famille. A la fin de la pandémie elle s'est retrouvée avec deux métiers.

La deuxième est une femme entrepreneure propriétaire d'une exploitation agricole dans laquelle elle cultive le riz, l'arachide et élève des bêtes. Elle participe pour une grande part à l'entretien de sa famille. Pour s'adapter aux difficultés de la crise elle sollicite et obtient un financement de la Direction de

l'Entrepreneuriat Rapide pour les jeunes et les femmes. Parallèlement, auprès de la banque agricole, elle acquiert du matériel sous forme de crédit remboursable en fin de saison. Le matériel agricole et le financement acquis, elle décide d'emblaver une plus grande superficie, et demeure convaincue que ses récoltes et son élevage contribueront à la sécurité alimentaire de sa communauté.

Ces exemples démontrent qu'avec la formation et l'accompagnement dans les processus pour l'obtention de prêt, les femmes entrepreneures peuvent surmonter les freins de l'entrepreneuriat et transformer les difficultés en opportunités.

Conclusion

Cet article avait pour objectif d'analyser l'impact de la crise covid 19 afin d'évaluer l'efficacité des stratégies d'adaptation. La méthode des statistiques descriptives a été appliquée sur un échantillon de 99 entreprises informelles extrait de l'enquête de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) effectuée au courant des mois de juin et août 2020 sur *l'impact de la COVID-19 sur les unités du secteur informel 2020*. Il ressort des résultats de notre étude que les femmes entrepreneures du secteur informelle de notre échantillon exercent principalement dans le secteur du commerce de détail et des services. Ces secteurs dépendent du contact avec les clients, alors que pour limiter la propagation du virus, les mesures prises exigent une distanciation sociale. Les entreprises informelles se sont trouvées, ainsi, très affectées. Des entreprises ont fermé à cause notamment des mesures restrictives. A cela s'ajoute les difficultés d'approvisionnement en matières premières et la baisse de la fréquentation de la clientèle qui ont entraîné la baisse de la production et des chiffres d'affaires pour la majorité des entreprises. En conséquence ces entreprises ne pouvaient plus continuer à payer leurs charges (achats de matières premières loyer, eau, électricité, salaire, transport).

Pour s'adapter à la crise les entrepreneures ont mis en place des stratégies dont la réduction des coûts est la plus utilisée mais elle n'est efficace qu'à court terme. Les stratégies de diversification et d'innovation semblent plus efficaces pour les femmes du secteur informel qui doivent continuer à subvenir aux besoins de la famille. Ces stratégies sont peu utilisées par les entrepreneures freinées par l'accès au financement la peur du risque et le manque de confiance en soi.

Pour lever ces obstacles, des programmes de formation, d'accompagnement et de sensibilisation doivent être mis en place afin de permettre aux femmes d'être plus résilientes face aux crises. Elles pourront ainsi passer d'un entrepreneuriat de survie à un entrepreneuriat qui offre plus d'opportunité

Références

- ANSD ,2022. « Etude sur la contribution de l'entrepreneuriat et du leadership féminins à la valeur ajoutée de l'économie sénégalaise : approche sexo-spécifique »39p
- Benjamin, N. & Mbaye, A. A. 2012. « Les entreprises informelles de l'Afrique de l'ouest francophone Taille, productivité et institutions », Collection L'Afrique en Développement.299p
- Boring Anne 2016, « L'entrepreneuriat des femmes : Motivation et obstacles » Regards croisés sur l'économie, La Découverte 2(19)130-142
- Dia, Ibrahima ; Bonnet, Jean et Abdesselam, Rafik, 2017 « Les déterminants de l'entrepreneuriat féminin à Dakar Sénégal (The determinants of female entrepreneurship in Dakar Sénégal) Munich Personal RePEC Archiv (MPRA) Paper 81293, University Library of Munich, Germany 33p
- Diallo M. A. et Ndong, Z. E. A. (2022) « Covid-19 et secteur informel de l'alimentaire : cas de la région de Dakar », Revue Française d'Economie et de Gestion 3 (3) pp : 185 – 203.

- Diombera, M. (2021). Les impacts socioéconomiques de la COVID-19 sur le tourisme littoral : le cas de la station de Saly Portudal (Sénégal). *Études caribéennes*.
- Dolo, A., Mariko, O., Soumare, B., & Traoré, M. 2022. « L'entrepreneuriat féminin au Mali : Enjeux et perspectives ». *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 3(3-2), 116-134.
- Dramani, I. 2020. « Impact socioéconomique de la covid-19 au Sénégal ». CREG-CREFAT Université de Thiès. 18p
- Grant Thornton 2020 ; « COVID - 19 Impact sur l'Economie du Sénégal Rapport » 7p
- Hessels J., Van Gelderen M, Thuril R, 2008. Entrepreneurial Aspirations, Motivations and their Drivers. *Small Business Economics*, 31, 323-339
- Hien, F. K. 2002. L'entrepreneuriat féminin au Burkina Faso: une étude exploratoire. s.n. 45 P
- Hughes, K.D. 2003, « Pushed or Pulled? Women's Entry into Self-Employment and Small Business Ownership. *Gender », Work and Organization* 10(4) ; p.433-454
- Kanté S ; Diabaté A, 2017, « la motivation des femmes entrepreneures dans le secteur informel selon l'approche push/pull : cas de la commune I du district de Bamako au Mali » 5(2) p.254-271
- Kanté, S. 2020. « L'entrepreneuriat féminin au Mali : cas de la commune I du district de Bamako ». *Journal of Academic Finance*, 11 (1), 2-21
- Kone, H.B 2021 « Entrepreneuriat féminin à domicile à Abidjan en Côte d'Ivoire : gouvernance partenariale et perpétuation de la relève » *Revue Organisations & Territoires* 30(2) 39-52
- Maisonave, H., Cabral, F.J., 2021, « L'impact du Covid-19 sur l'économie Sénégalaise : une perspective de genre ». *Working Paper 2021-02*. PEP Working Paper Series
- Manolova, T.S., Brush, C.G., Edelman, L.F. et Elam, A. 2020. « Pivoting to stay the course: how women entrepreneurs take advantage of opportunities created by the Covid-19 pandemic ». *International Small Business Journal*, 38(6), 481-491.
- Mounir M, Ghiffi N, 2022. « Les stratégies adaptatives en contexte de crise : cas des TPE touristiques » *Journal of business and economics* 10 (1-2), 33-45.
- Ndofor, H. A., Vanevenhoven, J., & Barker, V. L. 2013. « Software firm turnarounds in the 1990s: An analysis of reversing decline in a growing, dynamic industry ». *Strategic Management Journal*, 34(9), 1123–1133.
- OIT, 2020, 'Etude de l'impact de la Covid-19 sur les entreprises et travailleurs de l'économie informelle au Sénégal, OIT 2020, Note synthétique.
- OIT, 2020, Résilience socio-économique face à la COVID-19 Sénégal : Histoire de vie des femmes sénégalaise 51p.
- Rapport OCDE Istanbul, (2004) « Encourager l'entrepreneuriat en tant que moteur de la croissance dans une économie mondialisée » 72p
- Rapport OCDE Istanbul, (2004) « L'Entrepreneuriat féminin : questions et actions à mener » 75p.
- Rey, H (2021). « Régulation et secteur informel » Séminaire CIRAD, Economie institutionnelle et agriculture. Montpellier ; 7-8 septembre 1992.

Reynolds P.D., Camp S.M., Bygrave W.D., Autio E. et Hay M. (2001), Global Entrepreneurship Report, Summary Report

Reynolds, P., Bygrave, W., Autio, E., Cox, L. & Hay, M. (2002), Global Entrepreneurship Report, Summary Report. Babson Collège.

Programme des Nations Unies pour le développement PNUD (2021). « L’entrepreneuriat féminin en Mauritanie ». Rapport 9p

Sène, I., 2021, ‘Impact des mesures de prévention de la pandémie de Covid-19 sur les travailleurs du secteur informel au Sénégal », *Revue Internationale du Chercheur* 2(1) pp : 507 – 520

Serge F Simen, Ibrahima Dally Diouf. ENTREPRENARIAT FEMININ AU SENEGAL : vers un modèle entrepreneurial de “ nécessité ” dans les pays en développement ? CAM, May 2013, Dakar, Sénégal 19 pages

Shapero, A., & Sokol. (1982). The social dimensions of entrepreneurship. In Encyclopedia of entrepreneurship. (C. A. Kent, D. L. Sexton & K. H. Vesper, p. 72-90). Englewood Cliff, NJ : Prentice-Hall.

Thiam, O (2018), Le secteur informel en Afrique de l’Ouest : enjeux et perspectives ; Management & Sciences Sociales N°25 Juillet-Décembre 2018 • La responsabilité sociétale des écoles de management en France pp 118-129

Wenzel, M., Stanske, S., & Lieberman, M. B. (2020). “Strategic responses to crisis”. *Strategic Management Journal*, 41(7/18)